

Le Conseil d'établissement de Terre Sainte renouvelle ses représentants des parents pour la prochaine rentrée scolaire

Candidatures à déposer jusqu'au 11 février 2022

Le Conseil d'établissement est un forum d'échange entre les parents d'élèves et le monde qui gravite autour de l'enfant.

Il se réunit trois à quatre fois par an et permet l'échange d'informations et de propositions entre l'établissement et les autorités locales, la population et les parents d'élèves.

Les parents des élèves des établissements publics de Terre Sainte sont invités à déposer leur candidature jusqu'au **11 février 2022** auprès du secrétariat du Conseil d'établissement, par courrier ou par mail au cescot@apej.ch

Vous trouverez Tous les détails et le formulaire d'inscription sur la page du Cescot : <https://apej.ch/cescot/>

Tous les détails et formulaire :



cescot | conseil d'établissement
scolaire de terre sainte

Ch. du Collège 26 | 1279 Chavannes-de-Bogis